



## **CONSIGNES DU CARNET DE L'ACCOMPAGNÉ**

### **ÉTAPE 1**

### **ÉTAPE 1 – CARNET DE L'ACCOMPAGNÉ**

Dans Moodle, utilisez le gabarit *Étape1 – Carnet de l'accompagné\**

\* Il est important de choisir le gabarit qui convient à votre modalité d'enseignement soit magistrale ou individualisée et en milieu clinique (SASI, APED et AEP-PAB).

**Complétez les sections ci-dessous :**

**1. Informations générales**

Cette section sera utile lors de la demande de **reconnaissance de crédits universitaires**.

**2. Volet formation**

Cette section sera utile lors de la demande de **reconnaisances de crédits universitaires**.

**Il est impératif d'inscrire au fur et à mesure vos dates de formations IPE**, dans ce volet, afin que vous n'ayez pas à chercher ces informations, lors de la demande de reconnaissances de crédits universitaires.

**3. Activités de formation ou comités**

Notez les activités de formation ou comités auxquels vous assistez, tels que : réunions pédagogiques, réunions de secteur (ex. évaluation, implantation, etc.), communauté d'apprentissage professionnelle (CAP), comités (ex. EBP, IPE, CPEPE, CLP, etc.), colloques (ex. alliance, numérique, etc.), journée institutionnelle ou toutes autres formations, etc.

**4. Volet accompagnement**

Cette section comprend les observations.

Ce volet doit être complété avec votre accompagnateur

**4.1. 1re observation que vous faites de votre accompagnateur :**

- **Prendre rendez-vous** avec votre accompagnateur afin de **convenir une date** à laquelle vous irez l'observer
- Votre **observation** doit être d'une durée de **trois (3) heures (minimum)**
- Utilisez la **première grille d'observation** du carnet de l'accompagné pour consigner vos observations



#### 4.2. 2<sup>e</sup> observation que vous faites d'un enseignant d'expérience :

- **Prendre rendez-vous** avec un enseignant expérimenté, autre que votre accompagnateur afin de **convenir une date** à laquelle vous irez l'observer
- Votre **observation** doit être d'une durée de **trois (3) heures (minimum)**
- Utilisez la **deuxième grille d'observation** du carnet de l'accompagné pour consigner vos observations

#### 4.3. Observation de votre enseignement :

L'accompagnateur doit utiliser [la grille d'observation du guide de l'accompagnateur](#) pour consigner ses observations, pas dans votre carnet de l'accompagné.

- **Prendre rendez-vous** avec votre accompagnateur afin de **convenir une date** à laquelle il ira vous observer
- Son **observation** doit être d'une durée de **trois (3) heures (minimum)**

#### 4.4. Observation réalisée par votre accompagnateur

Une fois l'observation réalisée, vous devez **compléter dans votre carnet d'accompagné, avec votre accompagnateur** la section *Observation réalisée par votre accompagnateur*. Vous entrez les informations demandées.

Très important que la date de rétroaction soit déjà prise avant l'observation et qu'elle soit faite rapidement après que l'observation ait eu lieu.

### 5. Registre des rencontres d'accompagnement - Accompagnateur

- **Inscrire la date, l'objet et la durée de chacune des rencontres** avec votre accompagnateur
- Faites **signer** le registre **chaque rencontre**
- Lorsque l'étape sera terminée, compilez le temps dans l'espace prévu à cet effet

### 6. Volet pédagogique

**Cette section doit être complétée avec votre conseiller (ère) pédagogique.**

Ce volet précise les éléments que vous devez vous approprier et maîtriser en lien avec le volet pédagogique de l'enseignement. Lorsque cela sera fait, cocher  chacun des énoncés et ajoutez ce qui était manquant dans la grille.

### 7. Registre des rencontres d'accompagnement – Conseiller pédagogique

- **Inscrire la date, l'objet et la durée de chacune des rencontres** avec votre conseiller pédagogique
- Faites **signer** le registre **chaque rencontre**
- Lorsque l'étape sera terminée, compilez le temps dans l'espace prévu à cet effet



## 8. Volet administratif

**Cette section doit être complétée avec votre mentor.**

Ce volet précise les éléments que vous devez vous approprier et maîtriser en lien avec le volet administratif de l'enseignement. Lorsque cela sera fait, cocher  chacun des énoncés.

## 9. Registre des rencontres d'accompagnement - Mentor

- **Inscrire la date, l'objet et la durée de chacune des rencontres** avec votre mentor
- Faites **signer** le registre **chaque rencontre**
- Lorsque l'étape sera terminée, compilez le temps dans l'espace prévu à cet effet

## 10. Registre des rencontres d'accompagnement – Direction ou direction adjointe

- **Inscrire la date, l'objet et la durée de chacune des rencontres** avec votre direction ou direction adjointe
- Faites **signer** le registre **chaque rencontre**
- Lorsque l'étape sera terminée, compilez le temps dans l'espace prévu à cet effet

## 11. Bilan réflexif

Rédigez un bilan réflexif pour l'étape 1. Qu'est-ce que vous a apporté concrètement l'étape 1 de l'IPE avec vos élèves. Les changements, les améliorations, les modifications que vous avez mis en place suite au cours de rôles et fonctions de l'enseignant, de planification et de stratégies pédagogiques. Jusqu'à où voudriez-vous vous rendre dans cette progression (minimum 2 pages dans les encadrés).

## 12. Demande de reconnaissance des crédits universitaires

Cette section vous précise comment effectuer votre demande de crédits universitaires lorsque vous avez **réussi** et **déposé** dans **Moodle** tous les travaux, les documents de l'accompagné et de l'accompagnateur **dûment complétés** et obtenu **les signatures requises** dans votre carnet.

## 13. Grille d'appréciation de votre accompagnement

*Les différentes activités compilées dans votre carnet de l'accompagné, telles que : les activités de formation ou comité réunions pédagogiques, les réunions de secteur (ex. évaluation, implantation, etc.), les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP), les comités (ex. EBP, IPE, CPEPE, CLP, etc.), les colloques (ex. alliance, numérique, etc.), les journées institutionnelles ou toutes autres formations de votre métier ou autres formations structurées sur la pratique enseignante, les activités d'accompagnements de votre accompagnateur, mentor, conseiller pédagogique, direction ou direction adjointe, les observations que vous faites de votre accompagnateur et l'enseignant d'expérience, les préparations et les rétroactions de ces observations, le bilan réflexif, toutes ces activités doivent cumuler 135 heures au total, pour les deux étapes.*